

Lévesque, Claudette

De: Julie Sauvageau [julie572@cgocable.ca]
Envoyé: 9 mars 2014 22:05
À: Greffe
Objet: Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

À qui de droit,

je suis propriétaire d'une maison située au 6289 rue de la Rivière à Val-Morin. Je tiens à vous faire part des manoeuvres douteuses utilisées par Hydro-Québec et par son sous-traitant Cap Gemini dans l'installation des compteurs dits "intelligents".

Tout d'abord, je ne voulais aucunement d'un tel compteur dû à l'effet nocif des ondes électromagnétiques. Mes choix pour ma santé et celle de ma famille incluent de refuser le maximum d'apport d'ondes électromagnétiques dans notre entourage. Nous n'avons pas de téléphone cellulaire, nous utilisons surtout des téléphones avec fils, nous n'avons pas de four micro-ondes, nous n'avons pas de Wi-Fi, etc. Plusieurs recherches démontrent et continueront à démontrer l'effet nocif de telles ondes sur notre santé à court et à long-terme.

J'ai envoyé un "Avis de non-consentement" par courrier recommandé à Hydro-Québec les avisant clairement de mon refus d'avoir un compteur émettant des ondes électromagnétiques. J'ai affiché 2 affiches rouges et noires ainsi qu'une lettre indiquant clairement mon refus dans les fenêtres des portes avant de ma maison. J'ai aussi accroché une affiche rouge et noire indiquant clairement mon refus ainsi qu'une lettre expliquant mon choix à mon compteur électromécanique. (Voir l'affiche sur le site suivant: http://refusonslescompteurs.files.wordpress.com/2012/04/affichette_refus_compteurs.pdf). Hydro-Québec et les installateurs de Cap Gemini ont complètement ignoré mes demandes. Hydro-Québec m'a répondu par courrier que le refus total n'était pas une option. Les installateurs ont installé un compteur "intelligent" et ont poussé l'arrogance jusqu'à raccrocher mon affiche au nouveau compteur! Ils ont aussi accroché leur carton à la poignée de ma porte juste au-dessous de mon affiche.

J'estime que ces manoeuvres sont des invasions de ma propriété et portent atteinte à l'intégrité et à la santé de ma famille.

Je demande que mon compteur soit changé pour un compteur qui n'émet aucune onde, et ce, sans aucun frais. Je ne vois pas pourquoi je devrais payer davantage pour garder mon intégrité et ma santé, et comme famille monoparentale, je n'ai pas les revenus nécessaires pour payer ces frais. Je demande aussi un moratoire sur tout ce projet tant que des études complètes n'ont pas été effectuées par une instance non-partisane.

C'est la première fois que mes droits sont lésés par une société d'état et j'espère que vous mettrez tout en oeuvre afin de régler notre problème.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à ma demande ainsi qu'à celle de nombreux autres citoyens (incluant la majorité silencieuse),

Julie Sauvageau
6289 rue de la Rivière
Val-Morin, Québec

